L'ASSISTANT PERSONNEL POUR LA GESTION DES DOSSIERS D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT

Le suivi des échéances et des prescris légaux dans le cadre des permis demande une attention particulière de la part des agents. Pour faciliter leur travail, CIVADIS propose Urb@web 2.0.
Véritable assistant personnel, il prend en charge les différentes étapes de la gestion des permis.

L'assistant permet de guider l'agent sur les démarches à effectuer pour l'instruction d'un dossier. En cas d'arrêt, d'erreur ou d'oubli, vous pouvez reprendre la procédure au départ tout en gardant les données déjà encodées. L'agent remplit les zones proposées qui sont nécessaires au suivi du dossier et à l'édition du document. Pour ne pas dépasser les échéances imposées, il reçoit des rappels et alertes. Grâce à la possibilité d'ajouter, de modifier, de supprimer et de dupliquer les permis, Urb@web vous assure une gestion complète de l'urbanisme et de l'environnement ainsi qu'un suivi efficace pour les dossiers suivants :

- Les certificats d'urbanisme 1
- Les certificats d'urbanisme 2 CoDT
- Les déclarations environnementales
- Les demandes de notaires – les informations notariales – les divisions de biens
- Les permis uniques
- Les permis de location
- Les permis d'environnement (classes 1 & 2) – historique environnement
- Les déclarations d'implantation commerciale
- Les permis d'implantation commerciale
- Les permis intégrés
- Les permis de lotir
- Les dossiers de voirie
- Les déclarations des impétrants
- Les permis d'urbanisation CoDT
- Les permis d'urbanisme CoDT
- Les déclarations urbanistiques
- La gestion des infractions urbanistiques CoDT
- La procédure de recours – onglet recours
- Les insalubrités logement – l'historique logement
- Les divisions de biens
- Les réunions de projet
- L'analyse des réclamations et des plaintes
- L'Article 65
- L'autorisation en matière d'explosifs
- La demande de principe - Avis préalable
- D'autres types de dossiers - Courriers divers
- Divers permis d'environnement
- Les projets d'assainissement
- Les dossiers de radiations ionisantes

Urb@web 2.0, c'est également des mises à jour lors des évolutions légales. Vous y trouverez des liens explicatifs et des textes légaux relatifs aux dossiers. L'application récupère les informations fournies par le citoyen ou son représentant via l'espace personnel mis à disposition sur le portail de la Région Wallonne dans le cas d'une déclaration environnementale de classe 3.

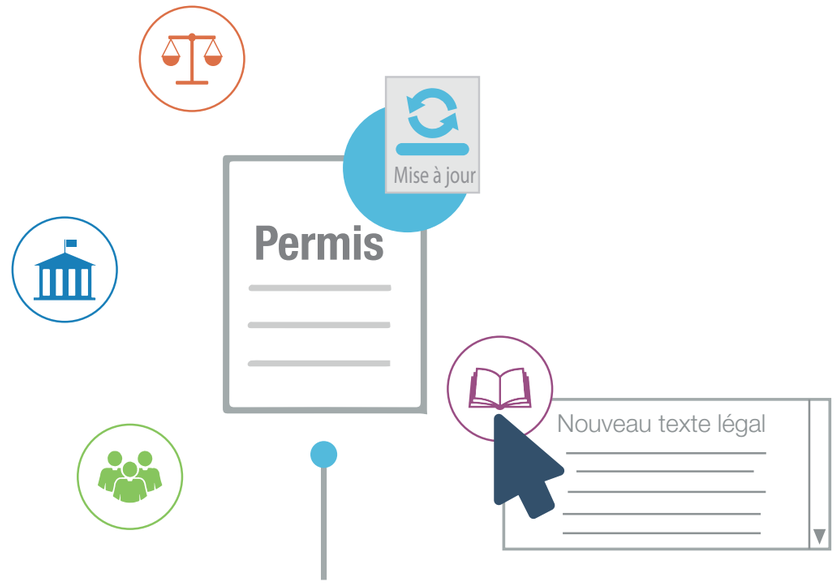

La gestion parcellaire, la cartographie intégrée (en option) et la bibliothèque de documents sont d'autres fonctionnalités disponibles dans le programme. Les agents évoluent donc dans un environnement mis à jour et pilotent leurs dossiers en toute connaissance de cause, tout en favorisant au maximum la dématérialisation des documents.

REPRISE DES DONNÉES

Vous travaillez avec un autre logiciel urbanistique et vous désirez évoluer. Pas de soucis, CIVADIS s'occupe de la reprise de vos données et les met à disposition dans Urbaweb 2.0

eBox

L'intégration future de Urbaweb avec l'EBOX permettra à l'administration de transmettre aux citoyens qui optent pour l'EBOX ses documents au format numérique